

Rapport d'activités 2022



1. Situation générale

Evolution financière

Pour donner suite à l'analyse des comptes de l'ASBL au 31 décembre 2022 et l'établissement du bilan voici les points principaux :

- Il n'y a pas de nouveau investissement en 2022.
- Il n'y a pas de créance ou dette anormale.
- A l'actif, il y a une créance ONSS qui est la réduction du 4^{ième} trimestre 2022
- Les comptes bancaires totalisent 312.388,70 € pour 304.346,12 € en 2021.
- Les rentrées sont de 147.825,66 € pour 168.279,56 € en 2021. La diminution se retrouve dans la subvention pour l'emploi non marchand.
- Les frais généraux sont en légère hausse à 88.382,05 € pour 83.699,21 € en 2021.
- Les frais de personnel sont de 50.915,65 €, en hausse de 83%

L'ASBL clôture l'exercice avec un bénéfice de 8.341,08 € pour un bénéfice en 2021 de 56.712,56 €.

Les fonds associatifs sont de 373.707,71 € donc toujours largement en équilibre.

Evolution de l'équipe

Employé

Vincent Detraux est l'unique employé de l'UBS à 4/5 temps. Il est secondé dans ses tâches par une importante équipe de bénévoles.

Organe d'Administration

3 administrateurs se représentent et ont été renouvelés dans leur mandat : Benoît Devleminck, Benoît Lebeau et Jean-Marc Mattlet.
Miguel Petit rejoint le conseil d'administration.

Bénévoles

Malgré la crise du bénévolat, la fédération peut compter sur un nombre important de personnes qui œuvrent au quotidien à la réalisation de ses missions.

Nous avons enregistré les démissions de Thierry Bielen, directeur de la commission Canyon et de Fabrice Dotreppe, directeur de la commission Formation. Qu'ils soient tous les deux remerciés ici pour le travail effectué durant de longues années.

Bonne gouvernance

Un long travail a été réalisé pour adapter nos statuts au Code des Sociétés et Associations. Celui-ci doit se poursuivre en 2023 afin de les soumettre au vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Conscient des faiblesses actuelles de notre fédération, nous avons organisé en décembre une rencontre avec les responsables de clubs. Elle débouche sur l'organisation de 3 journées d'ateliers de réflexion sur les enjeux de notre fédération qui se dérouleront dans le premier trimestre de 2023.

2. Plan stratégique

La stratégie définie en 2020 et adoptée lors de l'assemblée générale du 26 juin 2021 à Philippeville (Plan stratégique 2021-2024) a été mise en œuvre à travers de nombreuses actions organisées par axe de travail. Les actions envisagées ont en très grande partie été réalisées.

Rappel de nos priorités :

Dynamiser la pratique,

en portant une attention toute particulière aux spéléos débutants et aux jeunes. En améliorant l'offre sportive et en proposant des formations menant rapidement à l'autonomie.

Garantir l'accès à nos lieux de pratique,

en passant des accords avec les propriétaires des sites spéléologiques et en assurant la gestion des accès pour les spéléos.

Être au service de nos membres,

par la mise à disposition d'outils favorisant le développement de la pratique, mais aussi en soutenant les dirigeants de clubs, compte tenu de la complexité grandissante de la réglementation et des obligations imposées aux gestionnaires.

Axe 1 – Le développement de la pratique

Mettre à disposition des clubs un trajet de formation global, accessible et attractif, basé sur l'interactivité et l'individualisation.

Recrutement – Apprentissage – Formation - Implication

2022 reste une année encore très marquée par les événements de 2021. La mobilisation des spéléologues, des clubs, et de la fédération s'est focalisée sur la poursuite des inventaires des dégâts subit par les cavités impactées par les crues de juillet 2021. Le premier semestre de l'année aura été consacré à un très grand nombre d'interventions pour rendre les sites à nouveau accessibles, les dépolluer le cas échéant ou les sécuriser quand cela est nécessaire.

Pour les jeunes débutants :

- Réflexion et construction d'un outil d'accompagnement des nouveaux membres dans leur parcours de formation, le « Carnet de Progression ». Echanges sur les critères devant figurer dans cet outil. Cet outil verra le jour en 2023.
- Organisation d'un stage de spéléologie du 16 au 19 août avec le centre ADEPS de Jambes.

Pour les spéléologues déjà autonomes :

- Un camp canyon dans le Vercors a eu lieu en mai et a permis aux 18 participants de se familiariser avec d'une part les techniques d'eaux vives et celles liées à la descente des grandes verticales.
- Organisation d'un camp de spéléologie sportive en juin en Espagne (Monts Cantabriques) en collaboration avec Spéléo J. Une dizaine de participants se sont mesurés à des objectifs ambitieux comme la traversée du système Cueto-Coventosa (26 heures) et son spectaculaire puits d'entrée de 602 mètres.
- Un camp canyon dans le Tessin (août) a rassemblé des spéléos découvrant l'activité (12) et des stagiaires en cours de formation.

Axe 2 - La formation des encadrants

Développer et promouvoir un parcours de formation global, accessible et attractif, basé sur l'interactivité et l'individualisation.

Proposer un environnement de formation : Structuré – Dynamique - Visible

Ce point est développé dans le chapitre « 3. Formations »

Axe 3 - La gestion des lieux de pratique

Garantir à nos membres l'accès aux sites de pratique et d'entraînement

Accord avec les propriétaires - Permis d'environnement - Gestion des accès

1. Villers-le-Gambon

Plusieurs réunions et discussions ont eu lieu pour rendre le site de Villers-le-Gambon à nouveau accessible. Le décès de notre président, gestionnaire du site depuis 30 ans, a marqué un point de stagnation du dossier. Cependant les dernières réunions avec la commune et le DNF sont très constructives. En 2023, le mesurage du site doit être fait comme préalable au permis d'environnement ;

Le collège communal doit confirmer son accord afin de conclure un bail emphytéotique avec l'UBS. Il nous faudra encore obtenir le permis d'environnement pour l'utilisation du site.

Il faut noter que l'interdiction de fréquenter le site et donc de l'entretenir, permet le développement d'une végétation pionnière (arbrisseaux, ronciers, etc.) qui colonise le site aux dépens d'une végétation spécifique aux milieux rocheux ayant justifié le classement du site en zone d'un Grand Intérêt Biologique (SGIB). Cela pourrait être un argument à mettre en avant dans le permis d'environnement.

2. Trou d'Haquin

Le trou d'Haquin a encore retenu notre attention en 2022. Un important bassin de retenue a été construit illégalement dans la zone amont du ruisseau du Fond D'Hestroy par une société

agroalimentaire et le fermier exploitant. Dans un premier temps (2021), nous sommes intervenus pour faire part à la commune de nos préoccupations. Celle-ci a finalement demandé la remise en état des lieux (zone humide). Nous sommes ensuite intervenus auprès de la Région Wallonne pour nous opposer au recours introduit en 2022 par l'exploitant contre la décision communale. Notre dossier, ainsi que ceux de Masepas et de la CWEPS y sont sans doute pour quelque chose.

3. Durbuy

La convention avec la ville de Durbuy est arrivée à échéance. Nous avons convenu avec le CAB de leur transférer la gestion des rochers, sauf de la Roche aux corneilles. Une première réunion de contact a eu lieu entre la ville de Durbuy, 3 cantonnements du DNF, le CAB et l'UBS. Une nouvelle convention pour les grottes et l'accès à la RAC est en cours de discussion avec la ville de Durbuy.

Séance d'entretien des Rochers d'escalade du Calvaire en partenariat avec Natagora, nouveau locataire du site.

4. Chantiers 2022

Durant 2022, la Commission met sur pied un groupe de travail Désob sous l'impulsion de Robert Levêque et de Déborah Di Franco qui par la même occasion rejoignent la Commission. Ce groupe de travail lance de suite une opération d'envergure au Trou d'Haquin pour rendre l'accès possible à certaines parties de la cavité qui ont été obstruées par les crues de 2021. Cette première action fut un succès avec une quarantaine de spéléos présents durant toute la journée. Trois équipes sont mises en place, ce qui a permis de rouvrir l'entrée principale, remettre à jour la jonction Galerie du Lion / Salle Ronde mais aussi de vider le siphon dans le Boyau de l'Espoir et permettre ainsi à nouveau l'accès au Réseau CRS.

Une bonne partie de l'année sera consacrée à l'organisation d'opérations de nettoyage ou de désobstruction d'entrées de cavités sur l'ensemble du karst wallon.

De nombreuses fermetures de grotte endommagées par les crues ont nécessité des interventions techniques et bien souvent le remplacement des cadenas rendus inutilisables par leur séjour prolongé dans l'eau.

Axe 4 - Le Spéléo-secours

Poursuivre l'engagement des spéléologues dans le Spéléo-Secours belge (organisme spécialisé dans l'exécution des missions de secours de personnes en milieu souterrain et assimilé en Belgique).

Recrutement – Formation – Entraînement

1. Résumé des effectifs 2022

17 personnes en formation, 47 spécialistes (toutes spécialités confondues) et 52 équipiers.

2. Interventions

Deux interventions en 2022

3. Formations

Le 14 et 15 mai exercice au pied des Aiguilles de Chaleux, avec divers ateliers.
Le dimanche exercice de brancardage dans la galerie des Sources.
Une vingtaine d'équipier et spécialistes présents.

L'exercice de recherche pour les plongeurs dans la carrière de Rhinnes a rassemblé 15 plongeurs et CT.

Le 22 octobre module de formation n°5 dans le trou de l'Eglise
L'atelier d'évacuation a rassemblé 32 équipiers et spécialistes.

Le 27 novembre une journée spécialement dédiée aux médecins est organisée dans le trou d'Haquin.

Matinée de découverte et progressions dans notre milieu favori et après-midi autour de la table à la maison de la spéléo où ils ont pu échanger sur les différentes manières de médicaliser une victime en milieu souterrain.
Suite à cela, nous pouvons compter sur 4 nouveaux médecins et infirmières urgentistes.

4. Matériel

- Remplacement de toutes les cordes arrivées en fin de vie.
- Réorganisation du conteneur et améliorations.

3. Formations

L'équipe de la Commission Formation a réalisé beaucoup de travail tout au long de l'année écoulée. Les activités ont connu un succès varié en termes de participation :

Formation des cadres sportifs ADEPS

- MS animateur – MS initiateur : Module connaissance du milieu les 15 et 16 mars : 12 participants
- MS animateur : Module pédagogique les 22 et 23 avril : Annulé faute de participants
- MS animateur : Module pédagogique les 18 et 19 novembre : 9 participants (en remplacement du MS animateur annulé en avril)

- MS initiateur : les 21 et 22 octobre et 25 et 26 novembre : Annulé faute de participants

Formations fédérales

1 Formation canyon Belgique (petit résumé)

Premier jour : Basilique le 20-01-2022

Pour cette année de reprise après covid nous avons eu 15 stagiaires.

Lors de la première journée, nous avons abordé le matériel collectif et individuel, les bases de l'équipement pour les quelques stagiaires qui n'avaient jamais fait de canyon et nous avons revu les techniques de base pour les autres.

En fin de journée, tout le monde était capable d'équiper un relais simple en toute sécurité.

Deuxième jour : Roton le 20-03-2022

Lors du second round, nous avons passé en revue ce qui devait avoir été acquis lors du premier jour. Assez vite, nous sommes passés sur des relais moins simples, relais suspendu, relais non relié, départ de main courante simple. Pour les plus aguerris, nous sommes partis sur des grandes longueurs, la tour du Roton nous a permis de faire 2 longueurs.

Nous avons également vu "le remonte ton nœud", main courante largable simple et pour certains, main courante largable multi-points.

Troisième jour : Roton le 17-04-2022

Lors du dernier jour de formation en Belgique, nous sommes revenus au Roton.

Là, nous avons pu passer en revue tout ce qui avait été vu et vérifier que tout était maîtrisé ! En canyon, l'eau, le bruit et tout ce qui est autour de nous peut nous déconcentrer ou nous faire paniquer.

Au niveau technique, cette journée nous a permis de monter encore d'un étage : 3 longueurs à maîtriser, mais avec les supers stagiaires que l'on avait, tout s'est évidemment bien déroulé !

En conclusion, en 2022, nous pouvons dire que nous avons eu de très bons stagiaires ! Avec eux, nous avons pu embrayer avec un camp dans le Vercors du 24-05 au 29-05 et terminer cette session avec un très beau final pendant le camp Tessin en Suisse durant le mois d'août.

2 Formation spéléo et brevets techniques

- Brevet A : les 10 et 11 septembre : 16 participants.
- Brevet B : du 25 au 28 février : 3 participants mais 0 réussite.
- Brevet C : du 25 au 29 mai : annulé faute de participant.
- Formation de base à la basilique de Koekelberg les 13 février et 13 mars.
- Formation à la topographie les 7 et 8 mai. 14 participants.
- Formation à l'équipement à la tour du Roton le 1 septembre. 3 participants.
- Formation à l'équipement à la Roche aux Corneilles le 15 octobre. 6 participants

Perspectives 2023 :

En regardant vers l'avenir, la commission formation a des projets ambitieux pour renforcer davantage son rôle au sein de l'Union Belge de Spéléologie. Parmi les activités prévues pour l'année à venir, sont mis en avant :

- Les activités et formations habituelles telles que le Brevet Technique A, les Unités de formation des brevets pédagogiques (MSA, MSI, MSE), le recyclage des cadres, les journées de formation à l'équipement, et le brevet B certifiant la compétence à l'équipement.

4. Communication et événements

Evènements majeurs

- Le 10 septembre plusieurs activités ont été organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine. Des balades karstiques au départ du Trou d'Haquin et des activités à Marche-en-Famenne assurée par le Spéléo-Lux (80 participants).
- Après 2 années d'arrêt pour cause de pandémie, les Journées Nationales de la Spéléologie ont à nouveau pu être organisées le 1^{er} week-end d'octobre 2022. Toutefois, seuls 8 sites d'activités ont pu être proposés et 350 participants ont découvert la

pratique de la spéléologie. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années pré-covid car certains cercles sont en cours de reconstruction.

- La Commission scientifique a organisé comme chaque année les Journées de la Spéléologie Scientifique en collaboration avec le CBEK, groupe de contact FNRS. Une centaine de participants.
- Début décembre, réunion d'information et de préparation à l'organisation d'un camp d'exploration sur le Massif du Gers (Cap 23). Une quarantaine de spéléos étaient présents et intéressés par le projet présenté par la commission explo de l'UBS et Spéléo-J.

Communication

Cette année, nous avons édité un seul numéro de notre revue « Regards ». En plus de la revue, nous avons envoyé à nos membres une publication de MASEPAS sur la biospéologie (ouvrage majeur de vulgarisation à cette discipline).

Site Web

Dans le courant du mois de décembre, le site web speleoubs.be a été remanié complètement. Les anciens « templates » (éléments qui régissent le style et la présentation des sites web) ne recevaient plus aucune mise à jour et faisaient planter les sites, ce qui nous a poussés à opter pour de nouveaux, hautement personnalisables et durables sur le long terme.

Projets, soutiens divers

- Au travers son dispositif « Soutien Fédéral à l'Explo » (SFE), l'UBS a soutenu 3 projets en 2022 :
 - Exploration et protection de la grotte des Surdents – Inter Club GRSC, RCAE, Cascade
 - Grotte de Hotton, exploration et désobstruction au Laminoir des Détos - CSARI
 - « Anialarra 2022 » Expédition d'exploration sur le massif de la Pierre Saint-Martin (Pyrénées) – Inter Club C7, SCAN, GRSC, SC Avalon ...

Ces trois projets répondant très bien aux exigences d'un SFE ont reçu une réponse positive.

5. Administratif et juridique

La fédération Wallonie Bruxelles nous annonce une baisse progressive de 50% de notre subventionnement d'ici à 2025. Cette annonce est à l'origine de l'organisation d'une séance de réflexion avec les responsables de clubs en décembre. Des ateliers de réflexion sur l'avenir et les priorités de la fédération seront programmées en 2023.

Rédaction et remise du plan programme de la formation des cadres pour l'ADEPS ;

Soutien administratif aux affiliés, aux clubs et aux collaborateurs

- Soutien aux responsables de clubs pour l'affiliation de leurs membres
- Informations sur les nouvelles législations
- Séances d'information et aide à l'adaptation des statuts des clubs au Code des Sociétés et des Associations
- Réponses aux questions concernant l'assurance et gestion des dossiers de sinistres.

Soutien logistique (informatique)

Un travail important a été réalisé pour préparer l'information à intégrer dans lclub. Ce logiciel est supposé remplacer Magelan pour la gestion des affiliations.

Fidèle à son habitude, le « GTI » (Groupe de Travail Informatique) a assuré le support informatique auprès de la Maison de la Spéléologie, des bénévoles des commissions et autres groupes de travail ainsi qu'auprès des administrateurs.

Le fonctionnement et la sécurité du serveur et des équipements informatiques ont régulièrement été vérifiés tout au long de l'année. Leurs logiciels ont été mis à jour chaque fois que nécessaire afin de conserver le fonctionnement optimal.

Relations extérieures

- Nous entretenons toujours d'étroites relations avec la VVS (fédération flamande de spéléologie) à travers la Fédération Nationale Belge de Spéléologie (FNBS).
- Nous appuyons chaque année les demandes de soutien des clubs belges auprès de la FSE (Fédération Européenne de Spéléologie).

- Les contacts sont toujours réguliers avec le CAB, le KBF et le Centre d'Entraînement Codo de Marche-les-Dames pour ce qui concerne l'escalade.
- Accords de principe avec la CWEPS pour que nous invitions un de leur administrateur à nos CA et réciproquement. Le but est de favoriser la communication entre les deux associations ;
- Nous avons actualisé nos relations avec Canopéa (ex-Inter Environnement Wallonie) entre autres en participant à des groupes de travail, à leur AG et à l'inauguration de leurs nouveaux locaux ;
- Participation au colloque RISSC sur la gestion, la prévention et la réaction à avoir en cas de sinistre souterrain (carrière). Cela regroupe plusieurs entités administratives : Nord France, Flandre, Wallonie. Cela a permis de rappeler le rôle du Spéléo-Secours dans le secours souterrain ;
- L'UBS est représentée dans différents Contrats de Rivière (Ourthe, Haute-Meuse, Amblève et Lesse). Nous participons aux assemblées générales et proposons chaque année des activités dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau en partenariat avec des clubs locaux ou autres associations spéléologiques.
- Des contacts étroits sont entretenus avec nos collègues étrangers de Spéléo Nederland et de la FFS (Fédération Française de Spéléologie). Des collaborations ponctuelles sont également réalisées.
- L'UBS était présente au congrès international de spéléologie (UIS) à Chambéry. À signaler que notre revue « Regards » est particulièrement appréciée par nos collègues étrangers. Pour la circonstance, une plaquette de présentation de la spéléologie belge et de la fédération a été réalisée en collaboration avec Spéléo-J et Masepas.

Dossiers divers

- Cette année a été marquée par le décès de notre président, Joël Fontenelle. Le conseil d'administration a décidé de nommer Joël comme Président d'Honneur de l'Union Belge de Spéléologie.
- Les diplômes de membre d'honneur de l'UBS ont été remis à Bernard Mago, Michel Vanderlinden, Yves Quinif et Camille Ek lors des Fêtes de la Spéléologie organisées conjointement avec la VVS.
- Aux côtés de Masepas et de la CWEPS, nous avons participé à une importante réunion avec le cabinet de la ministre de l'Environnement, sur les CSIS . L'objectif est de revoir ce statut (organisation, fonctionnement) dans le cadre d'une vaste révision de la loi sur la conservation de la nature.. Beaucoup d'aspects positifs lors de cette réunion. La légende de la « sur-fréquentation » des grottes par les spéléologues reste tenace, mais nous avons pu la réduire.

- La RW envisage un décret « de gestion des ressources du sous-sol ». Nous avons appris incidemment son existence. Sa première mouture prévoit un permis d'environnement pour les grottes si une activité spéléologique s'y déroule. En raison de cette menace, nous avons engagé les services d'un avocat, mais qui n'a guère fait avancer le dossier. La fin de sa mission a été enregistrée début 2023. Par contre, via nos relations, nous sommes arrivés à faire poser une question parlementaire à la Ministre. Il en ressort que la spéléologie serait exclue du texte actuellement en négociation par le gouvernement. Mais nous ne connaissons pas la nature exacte du reste du texte.